

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- › soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols,
- › produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains,
- › régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant,
- › ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs.

Pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- › la recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages,
- › la recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure, etc.) et la consommation d'énergie,
- › l'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques,
- › la prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes, etc.).

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs : en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit d'impôt = nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de formation** par année civile.

Nos partenaires :



vignes vivantes



Le lieu et contact local

Domaine Zusslin
Jean-Paul et Marie Zusslin
57, Grand'Rue
68500 ORSCHWIHR
03 89 76 82 84

Repas

Pique-nique partagé avec ce que chacun aura apporté

Hébergement

Possibilité de loger sur place. Informations plus précises à venir.



FORMATION
VITICULTURE

AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ
DANS LES VIGNES :
paysage et organisme agricole



Cette formation est organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (MABD)

Pôle Formation
5 Place de la Gare 68000 COLMAR
www.bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation
professionnelle : 42680121868

Responsable de stage et inscriptions :
Hélène Salvador

03 89 23 37 68 ou h.salvador@bio-dynamie.org



En Alsace à Orschwihr (68)

Les mardi 5 et
mercredi 6 mars 2019

AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ DANS LES VIGNES : paysage et organisme agricole

Objectifs

Réaliser un travail d'observation afin d'améliorer la biodiversité sur son lieu de production, pour sécuriser ses productions agricoles grâce à l'interaction harmonieuse entre les différents règnes de la nature du lieu (végétaux, animaux) et cheminer vers l'autonomie de l'organisme agricole. Apporter plus de diversité dans le paysage pour diminuer la pression parasitaire, créer des paysages plus riches. Apporter aussi plus de satisfaction sur la qualité des aliments, la conservation des produits et la transformation des fruits, car la qualité intrinsèque dépend intimement de cette biodiversité.

Pré-requis

Etre viticulteur ou en cours d'installation, connaître les bases de l'agriculture biodynamique.

LE PROGRAMME (14H)

Mardi 5 mars

Horaires 9h30-13h - 14h30-18h

- › Présentation du programme et attentes des participants
- › Fonctionnement de l'organisme agricole et de ses différents organes
- › La place du monde animal et du monde végétal en lien avec le terroir
- › La diversité faunistique et floristique (fleurs, arbres, haies, nichoirs, mares ...) sur un domaine.
- › Exercices d'observations : qualités du paysage et biodiversité, organes du paysage ; la fonction de chaque organe dans la ferme. Relevé des éléments du paysage, analyse des forces et des faiblesses du paysage ; plantes bio indicatrices et état de santé de la terre à partir d'un relevé floristique.

Mercredi 6 mars

Horaires 9h-12h30 - 14h-17h30

- › Retour sur les acquis de la veille
- › L'approche de Goethe comme chemin de connaissance méthodique du vivant
- › Comprendre le fonctionnement des éléments d'un paysage
- › Analyser les manques et besoins sur un domaine agricole
- › Le rôle des différentes espèces animales de la ferme.
- › Exercices : Créer de la biodiversité sur son lieu de vie : arbres et paysages, petits élevages, importance des abeilles et des bovins dans le paysage, le rôle des volailles.
Dessins individuels pour améliorer son organisme agricole.
- › Retour individuel : Qu'est ce que je ramène avec moi pour modifier ou améliorer mes pratiques pour augmenter la biodiversité et cheminer vers l'organisme agricole autonome ?

Matériel à apporter : Support de dessin, plans de son domaine (image aérienne, cadastres).

L'intervenant : René Becker

Ancien éleveur en agriculture biodynamique et actuellement formateur en biodynamie.



BULLETIN D'INSCRIPTION

68 - Biodiversité vignes

Les 5 et 6 mars 2019

- 0 € pour les personnes finançables par le VIVEA** (chef d'exploitation, conjoint, cotisant solidaire, parcours d'installation). Je joins un **chèque de caution de 120 €** pour valider l'inscription (non encaissé).
Date de naissance :/...../.....
- 120 € pour les particuliers** - chèques vacances acceptés.
Le coût ne doit pas être un obstacle à votre participation.
- 200 € pour les personnes salariées** prises en charge par un fond de formation professionnel (FAFSEA, AGEFOS,...).
Demande individuelle à faire pour **la prise en charge de vos frais de formation et de votre salaire**. Documents fournis sur demande.

- Je suis déjà adhérent au MABD en 2019
- 20 € Adhésion 2019 annuelle obligatoire**

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Fax :

Mail :

- En m'inscrivant à cette formation j'accepte [les conditions générales de services du MABD](#) en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Votre bulletin est à retourner avant le 28/02/19 à :
MABD Pôle Formation - Hélène Salvador
5 place de la Gare - 68000 Colmar

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin accompagné du chèque de règlement ou de caution libellé à l'ordre du MABD. Une confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant le stage. Un support de formation sera remis à chaque participant ainsi qu'une facture valant attestation.